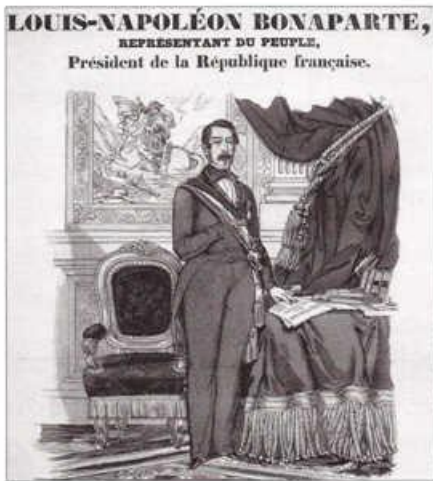


Fin de la II^{ème} République et début du second empire :
Louis-Napoléon Bonaparte, du prince-président en 1848
à l'empereur en 1852

- [1. Un nouveau président.](#)
- [2. Le coup d'État.](#)
- [3. Un nouvel empereur](#)

1. Un nouveau président. [Retour à la table des matières](#)



« En présence de Dieu, et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible. (...) Mon devoir est tracé ; je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer par des voies illégales ce que la France a établi. (...) Nous avons une grande mission à remplir, c'est de fonder une république dans l'intérêt de tous. »

Serment de Louis-Napoléon Bonaparte, le 20 décembre 1848.

Louis-Napoléon Bonaparte est le neveu de Napoléon I^{er}.

Il est élu président de la II^{ème} République en 1848.

Il bénéficie d'un mandat de 4 ans non renouvelable.

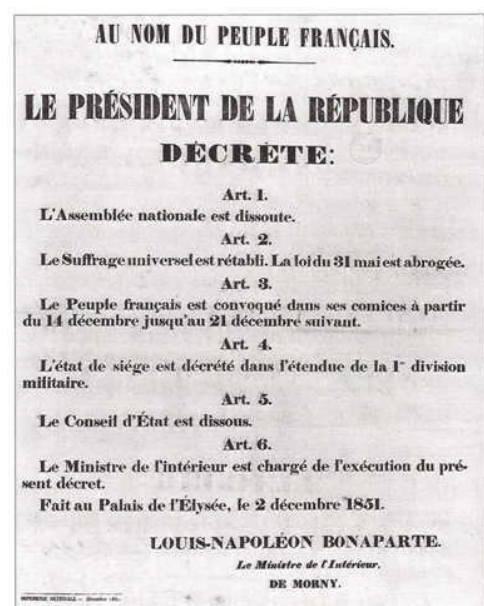
Dans son serment, il déclare son amour de la République et son désir de la servir au mieux.

2. Le coup d'État. [Retour à la table des matières](#)

Louis-Napoléon veut rester plus longtemps au pouvoir, mais l'Assemblée refuse de modifier la Constitution.

Par le coup d'État (action soudaine et illégale) du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon réussit à faire modifier la Constitution.

La durée de son mandat est désormais de 10 ans



Affiche placardée dans les rues de Paris, le 2 décembre 1851.

- * Les comices : les bureaux de vote.
- * Le conseil d'État : son rôle consiste (entre autres) à donner son avis sur les projets de loi soumis par le gouvernement.

3. Un nouvel empereur. [Retour à la table des matières](#)

En 1852, Louis-Napoléon propose un plébiscite (vote) au peuple français : ce peuple souhaite-t-il le retour de l'Empire ? Une grande majorité de Français vote « oui ».

Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon devient donc empereur des Français sous le nom de Napoléon III.

Le choix de cette date du 2 décembre n'est pas un hasard : elle correspond à l'anniversaire du sacre de Napoléon I^{er}.

Louis-Napoléon prend le nom de Napoléon III car Napoléon I^{er} avait eu un fils qui aurait pu être Napoléon II, mais celui-ci est mort en Autriche en 1832.

Voici la question qui était posée aux électeurs lors du plébiscite (vote) du 21 novembre 1852. Les électeurs devaient répondre par « oui » ou « non » :

« Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte... »

Ces extraits du décret impérial du 2 décembre 1852 donnent le résultat du vote :

[...] (Vu les résultats du plébiscite :)

« sept millions huit cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-neuf (7 824 189) bulletins portant le mot "oui" ; deux cent cinquante-trois mille cent quarante-cinq (253 145) bulletins portant le mot "non" ; soixante-trois mille trois cent vingt-six (63 326) bulletins nuls » ; [...]

Avons décrété et décrétons ce qui suit : [...]

Louis-Napoléon Bonaparte est empereur des Français sous le nom de Napoléon III. »